



POLITIQUE QUALITÉ, SÉCURITÉ DES ALIMENTS, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ / SÉCURITÉ



Diam Bouchage développe, produit et commercialise les bouchons DIAM, MYTIK et ALTOP, bouchons en liège microaggloméré qui entrent dans la catégorie des emballages en contact direct avec les aliments. La fabrication de nos bouchons fait appel à des technologies innovantes, brevetées garantissant la régularité de nos produits et la neutralité sensorielle reconnue dans le Monde du Vin.

Soucieux de répondre pleinement aux attentes des différentes parties intéressées (clients, administrations publiques, employés, fournisseurs, direction, actionnaires, etc.), notre politique qualité, sécurité alimentaire, environnement et santé & sécurité, (QSAES) repose sur quatre axes prioritaires qui sont déclinés au niveau de chacun de nos sites :

1

Garantir que nos produits satisfassent les exigences réglementaires et celles des parties intéressées pour la sécurité du consommateur final par :

- L'obtention de la certification FSSC 22000 sur l'ensemble de nos sites de production ; en améliorant de façon continue les organisations.
- Le respect total des réglementations nationales et internationales en assurant une veille permanente sur les évolutions.

2

Améliorer la qualité de nos produits et de nos services afin d'accroître la satisfaction des parties intéressées par la mise en place :

- D'indicateurs fiables et performants permettant de piloter nos améliorations continues.
- De processus d'amélioration continue type Lean Manufacturing, ou par une culture d'innovation dans les processus, les technologies et les activités développées.
- D'une écoute permanente des besoins et des attentes de nos clients.

3

Protéger l'environnement en prévenant les pollutions et en limitant les consommations de ressources sur le cycle de vie de nos produits, dans une démarche d'amélioration continue de nos performances environnementales et le respect de nos obligations de conformité, par :

- La maîtrise de nos consommations d'énergie, de matières et donc de notre impact carbone,
- La maîtrise des risques industriels de nos installations techniques.
- L'inscription dans une démarche d'économie circulaire par la valorisation de nos sous-produits de liège et de nos déchets, ainsi que par le développement du recyclage de nos produits.
- Le développement de produits plus respectueux de l'environnement dans une démarche d'éco-conception sur leur cycle de vie.

4

Promouvoir la Santé Sécurité au travail grâce à une meilleure maîtrise des risques et au renforcement de sa culture de la prévention. L'objectif est la mise en œuvre des moyens et des comportements permettant d'atteindre « zéro » accident et « zéro » maladie professionnelle :

- Chaque site et service définit ses plans d'actions annuels, la revue et les contrôles des étapes de mise en œuvre.
- Outre l'obligation de conformité à toutes les lois et réglementations, chaque site met en œuvre les bonnes pratiques dans la maîtrise des risques définies.

La prise de conscience du rôle et des responsabilités de chacun est essentielle pour atteindre l'objectif voulu par la Division. Chaque salarié de DIAM s'engage à être acteur de sa propre sécurité et de celle des autres, à respecter et faire respecter les consignes, à signaler les situations dangereuses pour les circonscrire et les supprimer, à adopter un comportement exemplaire en matière de prévention.

Nous nous engageons à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de notre politique, au déploiement des objectifs et à l'amélioration continue de nos systèmes de management Qualité, Sécurité des Aliments, Environnemental et la Sécurité et la Santé. Nous nous engageons également à promouvoir, animer et développer cette politique de façon efficace au sein de nos usines et demandons à l'ensemble du personnel de s'impliquer quotidiennement dans cette démarche.

Fait à Céret, le 03.01.2023



Dominique TOURNEIX
Directeur Général Division
Bouchage



Joaquin HERREROS
Directeur Qualité Environnement



Mickaël MAZOYER
Directeur industriel

DIAM BOUCHAGE SAS

Espace Tech Ulrich Capital 9 784 404 Euros
66400 Céret - France Siren Perpignan B 410 107 882
Tél : +33 (0)4 68 87 20 20 Siret 410 107 882 000 12
Fax : +33 (0)4 68 87 35 36 APE, NAF 1629Z
www.diam-cork.com N° d'identification TVA FR 05410107882